

Paris, le 02 octobre 2025

SUCCÈS DE L'ÉMISSION D'UN « GREEN BOND » DE 300 M€ ARRIVANT À MATURITÉ EN JANVIER 2033. AVEC UN COUPON FIXE ANNUEL DE 3.75 %

Carmila a réalisé avec succès une émission obligataire (« Green Bond ») d'un montant de 300 millions d'euros, de maturité légèrement supérieure à 7 ans (13 janvier 2033) et assortie d'un coupon annuel à taux fixe de 3,75 %. Le financement a été levé avec une marge de 130 points de base au-dessus du taux de référence.

Très largement sursouscrite – près de huit fois –, cette émission a rencontré un vif succès auprès des investisseurs français et internationaux. Elle s'inscrit dans sa stratégie de gestion proactive du bilan : allongement de la maturité de la dette, optimisation de son profil et baisse de son coût moyen.

Cette émission est la deuxième réalisée dans le cadre du « Green Bond Framework » de Carmila, publié en octobre 2022. Les fonds issus de cette émission financeront des actifs qui respectent des critères d'éligibilité exigeants et transparents avec une certification BREEAM « Very Good » ou « Excellent ».

En parallèle, Carmila a lancé une offre de rachat sur quatre emprunts obligataires arrivant à échéance en mai 2027, mars 2028, octobre 2028 et avril 2029. Cette offre est en cours jusqu'au 09 octobre 2025, et ses résultats seront communiqués le 10 octobre 2025.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSES

Pierre-Yves Thirion – Directeur Financier pierre yves thirion@carmila.com +33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication et RSE <u>elodie arcayna@carmila.com</u> +33 7 86 54 40 10



CALENDRIER FINANCIER

23 octobre 2025 (après clôture des marchés): Information financière du troisième trimestre 2025

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmilla a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2024, son portefeuille était constitué de 251 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,7 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.